



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 23 Janvier 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le 23 janvier à 18heures et 30 minutes.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle RAINON, Maire.

Présents :

Mmes Marie-Noëlle RAINON, Lydie ROTHIER, Christine CHANOIR, Colette BOUTILLETZ, Virginie LIZEUX, et Claudine VERDONCK ;

MM. Julien ROY, Marc BOUTILLER , Jean-Louis DUTEL, Martial HEMARD, Fabien VERNON

Absents : Urbain HUART et Martine BARRÉ

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : 11

Votants : 11

A été nommé secrétaire : Monsieur Fabien VERNON

**Ordre du jour :**

- délibération pour utiliser des services des agents du Grand Reims qui gèrent les dépôts de déchets sauvages.
- la délibération qui énumère les rues à rénover par le Grand Reims et enfouissement des réseaux, réflexion sur les trottoirs (RC ou RD) :Un vote doit être fait pour l'ordre de priorité (pour 2027-2030)

Questions diverses

Réunion ouverte à 18h35 :

**Délibération 01-2025 lutte contre les déchets ménagers diffus : signature d'une convention d'adhésion au groupement de communes et nomination du Grand Reims en tant que responsable du groupement**

Adoption à l'unanimité pour l'usage des gardes champêtres missionnés pour les enquêtes afin de retrouver les reponsables des dépôts sauvages sur le territoire de la commune, et plus globalement sur toutes les communes du Grand Reims ayant signé cette convention de groupement.

**Délibération 02-2025 Programmation d'intention de travaux sur les voiries communales pour la période 2027-2031**

Chaque commune du Grand Reims doit établir un ordre d'identification et de priorisation des rues à rénover.

A l'unanimité, il a été décidé du classement suivant :

Priorité N° 1 Place de la mairie

Priorité N° 2 Rue Dom Pérignon

Priorité N° 3 Chemin des Moncheux

*Séance levée à 20h15*

Le Maire,  
Marie-Noëlle RAINON

